



# CONTRAT DE LOCATION



## Entre le loueur

Location alsacienne de camping cars  
LACK Sarl

SIRET : 519 597 629 000 12

Représentée par son gérant Christian KIELWASSER

Adresse :

35 rue de Kembs

68510 Sierentz

France

Téléphone : 09 50 60 32 54

Portable : 06 50 89 29 93

Mail : ressawleik@aol.com

## Et le locataire

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe: \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Numéro de permis de conduire : \_\_\_\_\_

Numéro carte d'identité : \_\_\_\_\_

Attestation assureur : \_\_\_\_\_

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## Désignation du véhicule

Nom : \_\_\_\_\_

Porteur : \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_



Options : voir page 4  
Conditions générales et état des lieux : pages 5 à 6  
Inventaire : document en annexe

### Coût et conditions

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

300 kilomètres par jour [ ] 200 kilomètres par jour [ ] [ \_\_\_\_\_ ] kilomètres par jour

Camping car loué du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

A l'adresse \_\_\_\_\_

Acompte versé à la signature (50%) : \_\_\_\_\_ €

Coût de la location : \_\_\_\_\_ € payable 30 jours avant le départ (avec déduction acompte).

2 chèques de cautions de : 1 chèque de 2500€ et 1 chèque de 200€ ou 250 € (si animal) non encaissés.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales

## DATE ET SIGNATURE

Date : \_\_\_\_\_

Le loueur :

Le locataire :

### OPTIONS COMPRISES DANS LA LOCATION

Dinette pour 2 à 7 personnes, literie pour 2 à 7 personnes, télévision LCD 15", DVD, CD Ford 6000, antenne satellite automatique, GPS avec POI aires de services, convertisseur 12/220V, panneau solaire 120W, boîte à outils, climatisation cabine, alarme, fermeture centralisée, régulateur de vitesse, produits détergents (WC et nettoyage), 2 bouteilles de gaz de 13 kg dont une pleine, un porte vélos (selon modèles), une rallonge électrique pour branchement 220V, 1 groupe électrogène portable 1000W, tables et chaises de camping, barbecue à gaz, tuyau d'eau sur enrouleur, un store, cales de mise à niveau, 2 gilets de sécurité + 2 triangles. Formation avant le départ



## CONDITIONS GENERALES

### **RESERVATION / REGLEMENT :**

La réservation devient effective après versement d'un acompte de 50% et la confirmation écrite de LACK. Le solde doit être réglé 4 semaines avant le départ. Passé ce délai, LACK se réserve le droit d'annuler la réservation sans autre avis. En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant le départ, la totalité est due à la réservation.

### **ANNULATION :**

Par écrit à l'initiative du locataire :

- 10 semaines avant le départ : LACK reverse au locataire la moitié de l'acompte reçu.
- Entre 10 et 4 semaines : la totalité de l'acompte reste acquise à LACK.
- Moins de 4 semaines : la totalité de la location prévue est due à LACK.

Par écrit à l'initiative de LACK :

Après avoir recherché en vain une solution de remplacement, LACK rembourse la totalité des sommes encaissées.

Une assurance annulation peut être souscrite par notre intermédiaire au moment de la réservation. Son coût est de 10% du montant de la location. Cette assurance annulation couvre le client à concurrence des sommes versées au titre du montant de la location à dater de l'enregistrement par la société de la réservation. Dans tous les cas, le montant de la prime d'assurance n'est jamais remboursé.

Pour être valide, cette assurance doit mentionner la liste complète des occupants du camping-car et la totalité du complément assurance annulation versée, et s'applique jusqu'à la date de départ de la location prévue contractuellement et uniquement dans les cas suivants :

- Maladie grave nécessitant immobilisation en chambre.
- Accident interdisant les déplacements par ses propres moyens.
- Décès de l'un des occupants du camping-car ou de l'un de ses parents proches : conjoint, père, mère, enfant, frère, sœur, gendre, belle fille.
- Désignation comme juré.
- Perte d'emploi.
- Grossesse de l'une des occupantes du camping-car.

L'origine de ces événements ne doit pas être antérieure à la date de réservation sous peine de non acceptation par LACK.

Toute annulation résultant des causes ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration écrite dans les 5 jours suivant l'événement, accompagnée de tous documents justificatifs : arrêt de travail, certificat de décès, ordonnances, décomptes de sécurité sociale.

LACK sera seule à même d'apprécier si la nature de l'événement décrit entre dans le cadre du plan d'annulation.

### **CAUTION :**

Une caution de 2500 € par camping-car sera laissée le jour du départ (chèque non encaissé). Elle sera retournée au locataire dans la semaine suivant la restitution du véhicule à condition que celui-ci et son équipement soient rendus en bon état aux heures et lieu convenus, sous déduction éventuelle des frais de remise en état non couverts par l'assurance tous risques.

Au cas où une détérioration du véhicule loué est détecté après sa restitution, LACK en averti le locataire par lettre ou mail accompagnée d'un constat de professionnel ou d'une photo de la détérioration.

La caution représente le montant de la franchise en cas de détériorations ou d'accident ou la responsabilité du locataire est engagée. Elle est toujours de 2500 €

**CAUTION NETTOYAGE :** Une caution de 200€ par camping-car sera laissée le jour du départ (chèque non encaissé)

Le nettoyage intérieur et extérieur est à la charge du locataire. A défaut le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 200 € montant de la caution de nettoyage (100€ pour le nettoyage extérieur et 100€ pour le nettoyage intérieur). La vidange des eaux grises ainsi que le nettoyage de la cassette du WC doivent être faits. Dans le cas où les vidanges et le nettoyage de la cassette WC ne seraient pas faites, LACK retiendra la totalité de la caution de nettoyage.

Nos amis les animaux sont en général les bienvenus, la caution de nettoyage sera portée à 250 € et il sera demandé un nettoyage complet de la cellule à l'aspirateur obligatoire

### **APTITUDE :**

Seuls les conducteurs signalés à LACK peuvent se prévaloir de la qualité d'assuré.

Ils doivent justifier de leur identité posséder le permis de conduire VL depuis plus de 3 ans et être âgés au minimum de 23 ans et maxi 80 ans. Une copie du permis de conduire est à fournir lors de la réservation.

### **ASSURANCE :**

Nos véhicules sont couverts par une assurance tous risques incluse dans le prix de la location, avec une franchise valable dans les pays de la CEE ( 29 pays liste ci-jointe ). Toute autre destination doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de la part de LACK.

#### **MONTANT DES FRANCHISES :**

0€ en cas de sinistre non responsable avec un tiers

2500€ en cas de sinistre responsable

Coût rachat de franchise : franchise ramenée de 2500€ à 1500€ : 10€ par jour de location.

La garantie s'applique aux risques suivants :

- responsabilité civile sans limitation de somme en cas d'accident
- défense et recours : illimité
- vol et incendie avec franchise
- catastrophes naturelles
- dommages tous accidents au véhicule avec franchise.

Le locataire subroge d'office le loueur dans ses droits pour l'exercice du recours contre les tiers pour les dégâts matériels, l'indemnité, éventuellement obtenue sert d'abord au remboursement au loueur des frais ayant pu rester à sa charge, le solde revenant au locataire.

Sous peine d'être déchu de l'assurance, le locataire s'engage à :

- déclarer à LACK dans les 24 heures et aux autorités de police tout accident, vol ou incendie, même partiel,
- mentionner dans sa déclaration les circonstances, date, lieu et heure de l'accident, le nom et l'adresse des témoins, le numéro de la voiture de l'adversaire, le nom de sa compagnie d'assurance et son numéro de police,
- joindre à cette déclaration tout rapport de police, gendarmerie ou constat d'huissier, s'il en a été établi,
- ne discuter en aucun cas la responsabilité, ni traiter ou transiger avec des tiers relativement à l'accident.

**Le véhicule n'est assuré que pour la durée de la location indiquée sur le contrat.** Passé ce délai et sauf si la prolongation est acceptée par écrit par LACK Le locataire sera seul responsable des dommages causés et/ou subis par le camping-car.

Il n'y a pas d'assurance pour tout conducteur non muni d'un permis en cours de validité ou conduisant en état d'ivresse. LACK décline toute responsabilité, pour les accidents aux tiers ou dégâts au véhicule que le locataire pourrait causer pendant la période de location si le locataire a délibérément fourni à LACK des fausses informations.

En cas d'accident responsable au cours duquel le véhicule est gravement endommagé ou immobilisé plus de cinq jours, LACK se réserve le droit de mettre fin au contrat de location sans remboursements ni compensations. Les frais de réparations ou franchise restent dus. De même en cas d'accident responsable entraînant une immobilisation du véhicule qui empêcherait la location suivante, le préjudice subi par la société Lack est à la charge du locataire.

### **Exclusions :**

Bris de glaces, vitrages et optiques

les pneumatiques,

l'autoradio,

les accessoires électroniques (notamment le GPS et le téléviseur)

rétroviseurs,

Le toit du camping car

Les parties du véhicule au dessus de 2m

Le dessous du véhicule.

Les erreurs de carburant ou de remplissage des réservoirs.

les dégâts à l'intérieur du camping-car,

les dégâts dû au gel,

et les objets ou effets personnels,

ne sont en aucun cas couverts par notre assurance.



#### Assistance 24/24 :

Elle couvre l'assistance au véhicule et aux personnes transportées en cas de panne mécanique ou d'accident. Elle prend en charge :  
les frais de remorquage (à hauteur de 250 €)  
de taxi au cas par cas d'un commun accord  
d'hôtel (à hauteur de 45 € par nuit et par personne, limités à 3 nuitées)  
et, le cas échéant, les frais de rapatriement du véhicule et des personnes transportées jusqu'au point de départ de la location.  
Cette assistance est valable dans tous les pays figurant sur la carte verte d'assurance. Elle fonctionne 24 heures sur 24.

#### VOL :

En cas de vol, le locataire doit faire une déclaration officielle de vol aux autorités de police dans les 48 heures, et restituer les clés du véhicule. À défaut, le locataire sera tenu responsable et facturé de la totalité de la valeur du véhicule, augmentée des frais d'immobilisation tels que déterminés par expert et des frais de dossier.

#### MISE A DISPOSITION :

Le véhicule est livré au locataire en parfait état de marche et de carrosserie avec les accessoires normaux. Il fait l'objet au départ d'un état des lieux. Il sera rendu dans le même état qu'à son départ. A défaut, le locataire devra acquitter une somme correspondant aux frais de remise en état avec pour plafond le montant de la franchise.

Dans l'hypothèse où le véhicule présente des dégâts de carrosserie, aménagements ou dysfonctionnements des équipements techniques liés à l'usage du camping-car cités sur l'état des lieux, le client prend livraison du véhicule en pleine connaissance de cause après avoir signé le contrat et l'état des lieux contradictoirement avec le représentant de LACK. Il ne peut donc se prévaloir d'aucune ristourne ou remboursement de quelque nature que ce soit, en particulier en cas de dysfonctionnement du téléviseur, gps, caméra de recul etc...

Durée de location : En juillet et août, la période minimum de location est d'une semaine (8 jours / 7 nuits) (du samedi 16 h au samedi 10 h).

La période minimum de location correspond à la formule week-end 3 jours.

La durée du contrat est impérative. En cas de restitution anticipée du véhicule, aucun remboursement ne sera effectué. Aucune prolongation ne sera admise sans notre accord préalable. Dans le cas contraire, le locataire s'exposera à des poursuites judiciaires pour détournement de véhicule, abus de confiance ou utilisation frauduleuse.

En cas de retour après l'heure indiquée sur le contrat, il sera perçu des indemnités de retard sur la base de 1 jour de facturation par fraction entamée de 4 heures de retard.

Idem en cas de retour le samedi après 12h pour un retour prévu le matin.

Tout départ ou retour en dehors de nos horaires d'ouverture entraînera un supplément de 20€.

En accord avec le client, les contrats sont établis sur une base de 200 ou 300 km par jour. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou avoir si le kilométrage défini n'a pas été atteint.

#### UTILISATION :

Le locataire s'engage à n'utiliser le véhicule que pour ses besoins personnels, et à ne pas prêter ou sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux.

Le locataire s'engage à ne pas laisser conduire le véhicule par d'autres personnes que celles agréées par LACK. Les conducteurs agréés agissent comme mandataires du locataire, lequel devient entièrement responsable du véhicule dès que celui-ci a été pris en charge. Le locataire s'interdit à participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Le locataire s'engage à signaler les pannes et les accidents immédiatement par téléphone à LACK qui lui donnera la marche à suivre. Il ne prendra d'initiatives concernant d'éventuelles pannes ou accidents que si elles sont dictées par l'urgence.

L'interruption du séjour suite à un accident donne lieu à remplacement ou remboursement proportionnel si l'accident est imputable au loueur, suite à une panne seulement si elle est supérieure à 24 heures. Dans le cas de panne dont la responsabilité est clairement imputable au locataire, son coût sera retranché de la caution et ne fera l'objet d'aucune compensation ou remboursement.

L'usure mécanique normale est à la charge de LACK. Toutes les réparations mécaniques provenant soit d'une usure anormale, soit d'une négligence de la part du locataire seront à la charge de celui-ci. Dans le cas où le véhicule serait immobilisé, les réparations ne pourront être effectuées qu'après accord écrit et selon les directives de LACK. Elles doivent faire l'objet d'une facture acquittée. Il en est de même en ce qui concerne l'aménagement intérieur de la partie habitable (réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, pompe à eau...). En aucune circonstance, le locataire, ne pourra réclamer de dommages et intérêts pour le retard dans la livraison du véhicule, annulation de la location ou immobilisation dans le cas de réparations effectuées en cours de location. En cas d'accident ou d'ennui mécanique sérieux, le locataire est tenu d'en avertir LACK immédiatement et de revenir à son point de départ à l'heure qui lui sera alors fixée par LACK en fonction de la gravité de l'accident ou sinon au minimum 12 heures (nuit non comprise) avant la date de retour initialement prévue, afin de permettre d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée du client suivant. Les dommages dus au gel restent toujours à la charge du locataire

En cas de détérioration de l'un des pneumatiques pour une autre cause que l'usure normale, ou de disparition de l'un d'eux, le locataire s'engage à le remplacer immédiatement par un jeu de 2 pneus de même caractéristique et de mêmes dimensions.

Le locataire demeure seul responsable des amendes, contraventions et procès-verbaux établis contre lui.

Le calcul du kilométrage se fait à partir du lieu de départ et de retour.

#### CARBURANT :

La fourniture de carburant est à la charge du locataire.

Le véhicule est remis plein fait, il est restitué par le locataire dans le même état. Au cas où le locataire n'aurait pas fait le plein de carburant, il lui sera réclamé la somme de 2.00€ par litre manquant.

Celui-ci doit vérifier régulièrement le niveau d'huile et d'eau, et effectuer aux intervalles indiqués par le constructeur le graissage (y compris le niveau de la boîte de vitesse et du pont) et la vidange du moteur. Il justifiera de ces travaux par des factures correspondantes, stipulant le kilométrage relevé au compteur lors de l'opération. Si le véhicule est livré neuf, le locataire s'engage à faire effectuer les révisions obligatoires par un agent officiel de la marque. Celles-ci seront remboursées sur justificatif

#### Liste des pays couverts par l'assurance

- Allemagne
- Andorre
- Autriche
- Belgique
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lituanie
- Letonie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Royaume-Uni
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède
- Suisse



### ETAT DU VEHICULE

	DEPART	RETOUR
<b>VEHICULE :</b>	<b>KM :</b>	<b>KM :</b>
<b>Date et heure</b>		
<b>Carburant</b>		
<b>Etat de la carrosserie</b>	— Rayure                      = Rayure importante ○ Coup                              ⊗ Element à remplacer	— Rayure                      = Rayure importante ○ Coup                              ⊗ Element à remplacer
	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
<b>Etat des pneus</b>	<input type="checkbox"/> Neufs <input type="checkbox"/> Etat d'usage	<input type="checkbox"/> Etat d'usage <input type="checkbox"/> Dégradés <input type="checkbox"/> Crevaison <input type="checkbox"/> Autre .....
<b>Observations</b>	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. <input type="checkbox"/> Suite sur papier libre annexé <b><u>Signature des 2 parties aller</u></b>	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. <input type="checkbox"/> Suite sur papier libre annexé <b><u>Signature des 2 parties retour</u></b>



VEHICULE : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

	Oui	Non	Oui	Non
<b>Propreté</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Propreté extérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Propreté extérieure
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Propreté intérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Propreté intérieure
<b>Fonction</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Radio/cd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Radio/cd
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Roue de secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Roue de secours
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> GPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> GPS
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Climatiseur cabine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Climatiseur cabine
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> alarme
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Réfrigérateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Réfrigérateur
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Chauffage
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Antenne TV et/ou satellite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Antenne TV et/ou satellite
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> TV LCD / DVD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> TV LCD / DVD
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Store extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Store extérieur
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> panneau solaire 120W	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> panneau solaire 120W
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> convertisseur 12/220V	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> convertisseur 12/220V
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> caméra de recul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> caméra de recul
<b>Inventaire</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Outils / crick	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Outils / crick
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Boite fusibles, boîte ampoules	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Boite fusibles, boîte ampoules
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Pack sécurité : gilet + triangle : _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Pack sécurité : gilet + triangle <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> WC chimique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> WC chimique
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> groupe électrogène 1000W	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> groupe électrogène 1000W
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bouteille de gaz :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bouteille de gaz :
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Jeu de cales et de mise à niv .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Jeu de cales et de mise à niv .
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Tuyau de rempliss.de rés + raccord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Tuyau de rempliss.de rés + raccord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Rallonge électrique+ raccord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Rallonge électrique+ raccord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> produit chimique WC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> produit chimique WC)
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Table et chaises de camp ____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Table et chaises de camping ____
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> barbecue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> barbecue
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Porte vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Porte vélo
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Pare Soleil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Pare Soleil
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Vaisselle nbre : ____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Vaisselle nbre ____
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> literie) : ____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> literie ____
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Documentation constructeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Documentation constructeur
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Documentation assurance guide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Documentation assurance, guide
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> boîte à outils	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> boîte à outils
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1l d'huile moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1l d'huile moteur
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> airbox	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> airbox
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> marche pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> marche pied
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> balai	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> balai
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> pelle+balayette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> pelle+balayette
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> sceau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> sceau
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> serpillière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> serpillère
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> produits de nettoyage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> produits de nettoyage
<b>Contrôle Moteur</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> contrôle huile moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> contrôle huile moteur
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> lave glace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> lave glace

Signature des 2 parties aller

Signature des 2 parties retour